

PLAN : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Conformément au code du travail :

Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence.

L'employeur adaptera le nombre de secouristes en fonction des effectifs et des risques propres à l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de tout secteur, demandeur d'emploi, indépendant...

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire pour suivre la formation Sauveteur Secouriste du Travail

THÉMATIQUES DE LA FORMATION

Ces 2 thèmes sont conjointement liés, les sujets développés lors de la formation rendent le SST plus conscient des conséquences de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif et ainsi faire progresser la prévention dans l'entreprise.

- + Thème 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail :**
 - Situer le cadre juridique de son intervention dans et en dehors de son entreprise
 - Réaliser une protection adaptée
 - Examiner la (les) victime(s)
 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation dans l'entreprise
 - Secourir de manière appropriée
- + Thème 2 : Mettre ses compétences de SST au service de la prévention de l'entreprise et/ou de l'établissement :**
 - Comprendre les enjeux de la prévention
 - Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
 - Informer les personnes désignées dans le plan organisationnel de la prévention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- + Formation essentiellement pratique
- + Échanges entre formateur et participants
- + Démonstrations par le formateur
- + Ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir
- + Mises en situation, quiz.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- + Matériel de simulation conforme aux recommandations de l'INRS dont mannequins adultes, enfants et nourrissons, défibrillateurs
- + Supports visuels (ordinateur et vidéo projecteur)
- + Plan d'intervention S.S.T

INTERVENANT

Formateur professionnel titulaire du certificat INRS « Formateur SST » en cours de validité

DURÉE

2 jours (14 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- + Formation intra : groupe de 4 à 10 personnes
- + Formations inter : nous consulter

ÉVALUATION & VALIDATION

Un certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable selon les critères de certification de l'INRS. Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est valable 24 mois

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- + D'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou les victime(s).**
- + D'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels.**

Renseignements & Inscriptions

crfp.rhone-alpes@croix-rouge.fr

 04 77 59 39 72

croix-rouge française



PROGRAMME : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

PROGRAMME DE FORMATION : 14 HEURES

ACCUEIL ET PRESENTATION

Thème 1 : Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident (Partie 1)

+ Situer le rôle du SST lors de son intervention dans et en dehors de son travail :

- Cadre juridique dans lequel le SST intervient (code du travail, code pénal...)
- La limite d'intervention du SST dans l'entreprise
- L'articulation de son action avec les autres intervenants

Thème 2 : Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise (Partie 1)

+ Identifier son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :

- Appréhender des notions de base en matière de prévention (définir un accident du travail, une maladie professionnelle et en comprendre les enjeux...)
- Décrire le mécanisme d'apparition du dommage
- Les acteurs de prévention internes et externes

Thème 1 : Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident (Partie 2)

+ Réaliser une protection adaptée

+ Examiner la (les) victime(s) en recherchant des signes que la vie de la (les) victime(s) est (sont) menacée(s)

+ Faire alerter ou alerter en respectant les procédures internes de l'entreprise et/ou de l'établissement

+ Secourir de manière appropriée :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond et se plaint : d'un malaise, d'une brûlure, d'une douleur empêchant certains mouvements et d'une plaie.
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Thème 2 : Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise (Partie 2)

+ Repérer des situations dangereuses dans son environnement de travail pour :

- Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention.
- Définir des actions de prévention permettant d'éviter ou de limiter des atteintes à la santé (principes généraux de prévention)
- Informer des actions éventuelles par les moyens mis en œuvre dans l'entreprise (procédure interne, fiche remontée d'information...)

Thème complémentaire : Risque spécifique

- Tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base
- L'avis du service de santé au travail dans ce domaine est particulièrement important.
- Le contenu de ce thème et le temps éventuellement (nécessaire au-delà des 14 heures) sont laissés à l'initiative du médecin du travail mais peuvent être enseignés par le formateur